

Technip Energies s'associe à Svante pour développer des projets de capture de carbone à l'échelle industrielle en Europe et au Moyen-Orient

Novembre 22, 2021

Le partenariat permettra de combiner les solutions intégrées de Technip Energies et la technologie innovante de capture du carbone par absorbant solide de Svante

Technip Energies (PARIS:TE) et Svante ont conclu un protocole d'accord (MoU) pour développer la technologie de capture du carbone par absorbant solide de Svante et fournir des solutions intégrées, du concept à la livraison du projet.

Le partenariat explorera les opportunités sur les marchés d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique (EMEA) et de la Fédération de Russie où la technologie de Svante serait sélectionnée par les clients finaux pour des projets industriels de capture de carbone, notamment pour le ciment et le calcaire, l'hydrogène bleu, les raffineries, la pétrochimie, l'acier, l'ammoniac et les usines de pâte à papier. La coopération sera mondiale pour les usines d'hydrogène bleu utilisant la technologie de reformage du gaz à la vapeur (SMR) de Technip Energies.

Les installations de capture de carbone utiliseront la technologie de Svante pour capturer le carbone issu des gaz industriels post-combustion, servant de solution « en bout de chaîne » non intrusive pour produire du dioxyde de carbone. La technologie innovante et zéro émission de Svante capture, concentre et libère le dioxyde de carbone pour un stockage sécurisé ou une utilisation industrielle. L'opération, qui dure moins de 60 secondes, s'appuie sur l'utilisation de nano-matériaux de capture active appelés « filtre d'absorbant solide ».

Avec cette collaboration, les deux sociétés ont l'intention de répondre au besoin urgent de réduction du coût d'investissement de la capture du dioxyde de carbone émis par la production industrielle afin d'atteindre les objectifs mondiaux de zéro émission de carbone requis pour stabiliser le climat. Les dirigeants de l'industrie, de la finance et des états s'accordent sur l'importance du défi et le besoin critique de déployer plus de 2 000 usines de capture et d'élimination du carbone d'ici 2040. Cela représente la mise en service d'environ deux usines par semaine au cours des 20 prochaines années.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré: "Nous sommes ravis de collaborer avec Svante sur leur technologie émergente de capture de carbone pour décarboner les industries lourdes. Cette collaboration s'appuie sur notre expertise en co-développement et intégration de technologies ainsi qu'en conception, fourniture des équipements et construction d'usines de capture de carbone. Ce partenariat reflète le rôle crucial des technologies à l'échelle industrielle pour accélérer la transition vers une société bas-carbone."

Claude Letourneau, Président-directeur général de Svante, a déclaré : « Ce partenariat avec Technip Energies nous permettra de concentrer nos efforts de développement sur la construction d'une chaîne d'approvisionnement évolutive pour les matériaux de captage actifs afin de proposer une large offre de solutions de captage et d'élimination du carbone à l'échelle du gigatonne. Svante agrandit actuellement son usine de fabrication de filtres commerciaux au Canada. D'ici fin 2023, la nouvelle installation aura une capacité annuelle de livraison de modules de filtre capables d'éliminer 3 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an ou l'équivalent d'un projet de trois usines de capture de carbone à l'échelle mondiale d'une capacité de 1 million de tonnes par an ».

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de

l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : https://www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des évènements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts Technip Energies

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay Vice-président Relations Investisseurs Tel: +44 20 7585 5051

Email: Phillip Lindsay

Contacts Svante

Relations avec les médias

Julia McKenna <u>imckenna@svanteinc.com</u> +1 (778) 985 5722

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale

Tel: +33 1 47 78 39 92 Email: <u>Stella Fumey</u>

Jason Hyonne

Chargé des Relations Publiques

Tel: +33 1 47 78 22 89 Email: <u>Jason Hyonne</u>